

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 14 JUIN 2013

De 10 h 00 à 12 h 00



Etaient présents :

M. Daniel PERCHERON, M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Jean HAJA, M. Dominique PLANCKE, M. Didier MANIER, M. Jean-Claude DEBUS, M. Michel VANCAILLE, M. Eric QUIQUET, M. Daniel JANSSENS, M. Jean-Luc WERY, M. Daniel DELCROIX, M. Francis DECOURRIERE, Mme Françoise PROUVOST, M. Serge PERON, M. Christian FOURCROY, M. Arnaud BEAUQUEL, M. Yves COUPE.

Etaient excusés :

M. Pierre de SAINTIGNON, M. Steeve BRIOIS, Mme Martine FILLEUL, M. Bernard BAUDOUX, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Bernard CAILLIAU, M. François VERDONCK, M. Christian DECOCQ, M. Eugène BINAISSE, M. Eric RENAUD, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Jean-François MALBRANCQ, M. Michel GUILBERT.

Pouvoirs :

M. Bernard CAILLIAU à M. Alain WACHEUX
M. François VERDONCK à M. Eric QUIQUET
M. Jean François MALBRANCQ à M. Yves COUPE

Le quorum est atteint (18 présents).

Monsieur Daniel PERCHERON, Président du SMIRT, donne la parole à Monsieur Didier MANIER, Président de la Commission « Billettique et Information Voyageurs », qui explique que pour l'installation de la plateforme de tests d'interopérabilité, parmi les 3 sites visités, le choix s'est porté sur le Lycée Gustave Eiffel à Armentières ; ces locaux appartiennent à la Région.

Les délégués votent favorablement et unanimement pour ce projet d'implantation de la « plateforme de tests d'interopérabilité » et ses conditions de mise en œuvre.

Correspondance administrative : **SMIRT**

Siège de Région - 151 Avenue du Président HOOVER 59555 LILLE CEDEX

Email : smirt@nordpasdecals.fr - téléphone : 03 28 82 73 82 - Fax : 03 28 82 73 85

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 14 JUIN 2013
DE 10 H 00 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2013 - 08

* Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 14 Juin 2013 sous la présidence de Monsieur Daniel PERCHERON, Président du SMIRT,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

Vu la décision du Comité Syndical du 8 Février 2013 de rechercher un local pour accueillir la plateforme de tests d'interopérabilité, de procéder ensuite aux travaux d'aménagement nécessaires et d'inscrire pour cela 250 000 € au Budget Primitif 2013,

Vu les décisions budgétaires de l'exercice 2013,

Vu la recherche de locaux effectuée à Lens et dans les lycées de la Région,

DECIDE

- D'installer la plateforme de tests d'interopérabilité dans les locaux vacants situés au sein du Lycée Gustave Eiffel à Armentières qui représentent une surface de 376 m² et qui appartiennent à la Région.
- De rembourser à la Région le coût des travaux d'aménagement qui seront réalisés pour le compte du SMIRT dans le cadre de la convention de mise à disposition de locaux et de moyens et de son avenant n°1 signés respectivement les 7 Septembre 2010 et 25 Janvier 2011 entre le SMIRT et le Conseil Régional,
- De louer ces locaux à la Région,

AUTORISE

Monsieur le Président du SMIRT à signer tous les actes juridiques et financiers nécessaires liés à l'exécution de la présente délibération.

Le Président du SMIRT



Daniel PERCHERON